



Des contributions plus élevées et des prestations supplémentaires. DIVERSA complète l'assurance de base de façon idéale – et à des primes avantageuses.

Si le minimum légalement prescrit de l'assurance obligatoire des soins AOS ne vous suffit pas, DIVERSA propose une vaste palette en complément aux prestations d'assurance. DIVERSA vous procure une plus grande liberté d'action. Et garantit aux familles en particulier plus de sécurité au quotidien.

DIVERSA propose une vaste couverture d'assurance à l'étranger également. Afin que vous puissiez jouir en toute quiétude de votre prochain voyage ou de votre prochain séjour à l'étranger.



Ce qu'offre DIVERSA

- Une protection ambulatoire et stationnaire en cas d'urgence à l'étranger; aussi aux USA et en Australie
- Une centrale d'appels d'urgence 24h/24 dans le monde entier
- Des contributions p.ex. à des
 - médicaments non obligatoires
 - vaccinations
 - verres de lunettes et lentilles de contact
 - corrections dentaires
 - corrections des oreilles
 - frais de recherches et de sauvetage dans le monde entier
- Spécialement pour les familles: les enfants jusqu'à 15 ans ne paient qu'une prime de CHF 3 par mois (non valable pour DIVERSA^{plus})

Une réelle plus-value, DIVERSA

DIVERSA existe en deux variantes: DIVERSA et DIVERSA^{plus}. Le tableau suivant présente les prestations et différences en détail.

Domaine de prestations	Description des prestations	DIVERSA	DIVERSA ^{plus}
Maladie ou accident à l'étranger	traitement ambulatoire dans le monde entier	au tarif local	
	traitement stationnaire dans le monde entier	max. 30 jours	max. 60 jours
	CONCORDIA: centrale d'appels d'urgence 24h/24 dans le monde entier	au tarif local	
Frais de recherches et de sauvetage, transports en ambulance	frais de recherches et de sauvetage dans le monde entier	max. CHF 10'000	max. CHF 20'000
	transports médicalement nécessaires dans le monde entier	illimité	
	CONCORDIA: centrale d'appels d'urgence 24h/24 dans le monde entier	illimité	
Dentiste	soins ambulatoires: traitements d'orthopédie dento-faciale (p. ex. corrections de la malposition des dents jusqu'à la 22 ^e année révolue), problèmes articulaires de la mâchoire, traitement parodontal, extraction chirurgicale de dents incluses, avec volet	50%	75%
	soins stationnaires: chirurgie/orthopédie dento-faciale	hôpital conventionné division commune dans le canton de résidence	
Verres de lunettes et lentilles de contact	annuellement jusqu'à la 18 ^e année, ensuite toutes les trois années civiles	CHF 150	CHF 250
Médicaments	médicaments non obligatoirement à la charge de l'assurance, médicaments enregistrés en Suisse	50%	75%
Vaccinations	les vaccinations non couvertes par l'assurance de base, p. ex. avant les voyages à l'étranger ou contre la grippe	90%	90%
Psychothérapie non médicale	par des psychothérapeutes reconnus par CONCORDIA, sur prescription médicale	75% max. CHF 2'000*	75% max. CHF 3'000*

Tous les montants en CHF/*toutes les trois années civiles

Prestations et contributions supplémentaires

- Stérilisations
- Moyens auxiliaires, p. ex. accessoires de marche, supports plantaires
- Opérations correctrices d'oreilles décollées
- Cures balnéaires dans des établissements thermaux suisses et européens
- Cures de convalescence dans des établissements de cure reconnus, après une grave maladie ou une opération

Votre situation personnelle est déterminante

DIVERSA^{plus} se distingue de DIVERSA essentiellement par des contributions plus élevées. À vous de décider laquelle de ces deux variantes d'assurance est idéale pour vous.

Sont déterminantes les Conditions générales et complémentaires d'assurance de l'assurance DIVERSA de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA.



CONCORDIA
 Bundesplatz 15
 6002 Lucerne
 Téléphone 041 228 01 11
 www.concordia.ch
 info@concordia.ch